NOTRE EDITION

—DU—

1er Septembre.

Pour rester fidèle à la tradition, l'ABEILLE publiera cette année, le 1er septembre, une revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1898-99 à la Nouvelle-Orléans.

Cette Revue renfermera tous les renseignements de nature à intéresser sur les progrès du commerce et de l'industrie, l'état des récoltes, les cours des valeurs publiques. Elle renfermera également des matières d'un l'abondance et la variété plaisent même aux plus exigeants.

Ce numéro présentant un intérêt plus qu'ordinaire sera tiré à un nombre considérable d'exemplaires qui se répandront dans toutes les directions, autant dans les Etats voisins que dans les sections rurales de la Louisiane et en ville.

L'occasion sera donc exceptionnelle—ne s'offrant qu'une fois l'an—pour les annonceurs tenant à s'adresser à un public nombreux.

Nous invitons ceux qui désireraient des exemplaires de ce numéro, quelqu'en soit le nombre, à nous livrer leurs commandes le plus tôt possible.

AU SECOURS

—DES—

MALHEUREUSES VICTIMES

—DE—

PORTO-RICO.

MEETING DE L'UNION PROGRESSISTE.

Ce n'est jamais en vain que l'on fait appel à la générosité des habitants de la Nouvelle-Orléans. Nous ne croyons pas que l'on puisse citer un seul cas où elle n'ait pas répondu avec autant de largesse que d'empressement, sans hésiter comme sans compter, à l'attente de ceux qui avaient recours à sa charité. Il en sera de même, assurément, dans l'occasion solennelle entre toutes qui se présente.

Une grande île, qui compte plus de 100,000 habitants, vient d'être annexée aux Etats-Unis; elle compte sur cette union nouvelle pour développer ses ressources qui, au double point de vue agricole et industriel, sont incalculables.

Et voilà que, la première année de cette annexion, elle est ravagée d'un bout à l'autre par un cyclone qui s'est abattu sur elle, y a détruit les récoltes, démoli les habitations, fait de nombreuses victimes humaines et réduit toute la population à la plus affreuse misère. En fait, la famine, une vraie famine, comme il ne peut plus guère s'en produire qu'au fond de l'Inde, semble devoir inaugurer l'annexion de Porto Rico aux Etats-Unis; c'est vraiment jouer de malheur. Heureusement il n'en sera pas ainsi.

COLONEL C PICQUART,

D'après sa dernière photographie.

Le Président s'est ému de cette épouvantable situation, ainsi que le secrétaire de la guerre, sous la juridiction de qui se trouve placée notre importante nouvelle possession. Tous les deux ont fait appel à la générosité des populations des Etats Unis, et spécialement, de la Nouvelle Orléans.

Le maire Flower a reçu une lettre de M. Root, secrétaire de la guerre, à ce sujet; il en a fait part immédiatement à M. Blakely, président de l'Association Progressiste.

M. Blakely, de son côté, s'est mis sur le champ en mesure de répondre à l'attente du maire, du secrétaire de la guerre et du Président. Il a aussitôt convoqué un meeting de toutes les Bourses, de toutes les institutions financières, de toutes les corporations commerciales et industrielles de la ville, et chacune d'elles a répondu immédiatement à son appel.

Toutes ces choses, nous devons le dire, se sont accomplies en moins de vingt-quatre heures.

Hier, vers les trois heures de l'après-midi, se trouvaient réunis dans les bureaux de l'Union Progressiste:

MM. Douglas, M. Kilpatrick, P. M. Schneidau et Victor Botto, au nom de la Chambre de Commerce;

A. Leblanc, Geo. W. Kelly, F. Miller, au nom de l'Association maritime;

A. Leibe, John Malone, Pat Norton, au nom des Mechanics Dealers et Lumberman;

E. Danziger, W. A. Kernagnan, Leonard L. Stern, au nom de la Bourse des Encanteurs;

R. T. Lawler, J. D. Blakemore, Ch. J. Dépéchaud, A. R. Blakely, W. A. Pollock, au nom de l'Union Progressiste.

Après avoir appelé l'assemblée à l'ordre, le président Blakely a donné la parole au maire, qui a exposé en quelques mots la situation effrayante de cette malheureuse île, qui se trouve tout à-coup, du jour au lendemain, sans abri, sans aliments, sans ressources pécuniaires, soit pour relever ses habitations en ruines, soit pour acheter quelques aliments pour apaiser la faim.

Il n'a pas fallu longtemps au maire pour émouvoir ses auditeurs.

M. Lawler a demandé que M. Flower choisît immédiatement un comité chargé d'aller solliciter les contributions de toutes les Bourses, de toutes les corporations, de toutes les institutions financières, de toutes les maisons de commerce, petites et grandes.

M. Blakely a fait à la Presse un appel auquel celle-ci saura répondre généreusement et la plus grande publicité possible sera donnée à cette œuvre chrétienne et humaine entre toutes.

Nous reviendrons bientôt sur cet intéressant sujet.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Monseigneur Chapelle a reçu hier, la visite de Monseigneur Soubiria, vingt-quatrième archevêque de Durango, Mexique; il était accompagné de son secrétaire qui est revêtu d'une très haute dignité dans son archidiocèse.

Mgr Soubiria a fait la connaissance de Mgr Chapelle à l'occasion du couronnement de Notre Dame de la Guadeloupe. Pendant de nombreuses années, l'oncle de Mgr Soubiria fut administrateur du diocèse de Santa-Fé, Nouveau Mexique.

Mgr Soubiria est passé par la Nouvelle-Orléans, hier, de retour de Rome, et il s'est fait un devoir d'aller présenter ses hommages au Délégué apostolique de Cuba et de Porto-Rico. Il s'est remis en route hier soir, et rentrera chez lui bientôt.

L'évêque Rouxel est revenu hier soir des campagnes de la Louisiane où il vient d'exercer son ministère. Ses amis nombreux ont été heureux de le revoir et lui ont fait le plus affectueux accueil. Hier matin il a officié à une très imposante cérémonie à Thibodeaux: l'élévation au diaconat du Rév. A. Badeaux.

Lettres de Dreyfus à Me Labori.

Presse Associée.

Rennes, France, 15 août—Dreyfus a écrit deux lettres à Me Labori. La première, écrite à la nouvelle de la tentative d'assassinat contre l'avocat, est l'expression spontanée de son sentiment d'horreur.

La seconde est une touchante épître exprimant les profonds regrets du prisonnier, sa profonde gratitude envers Me Labori pour son héroïque lutte et ses souhaits sincères pour son heureuse guérison.

SOUVENIRS

—SUR LE—

Barreau de la Nouvelle-Orléans.

La mort récente de M. Seames, doyen du barreau de la Nouvelle-Orléans, estimé comme jurisconsulte autant que comme homme de bien, rappelle à nos souvenirs les avocats éminents qui, à la fin de la guerre civile, illustraient encore ce barreau. La guerre de Sécession avait désorganisé les tribunaux, les affaires litigieuses avaient à peu près disparu—«inter arma silent leges». Au retour de la paix, le barreau fut heureux de retrouver dans ses rangs des hommes de grand mérite, dont la réputation s'étendait dans tout le pays. La limite de cet article ne nous permet d'en citer qu'un petit nombre.

Pierre Soulé, aussi connu comme homme d'état et diplomate que comme avocat, brillait encore par sa fougueuse éloquence, et enlevait l'admiration de ses compatriotes, admiration conquise depuis trente années qu'il exerçait sa profession. Pierre Soulé se faisait remarquer par son maintien grave et sérieux; pleine d'expression, sa physionomie mobile s'animait même dans la conversation. Son regard vif et perçant ajoutait encore à l'effet de sa parole entraînante; dans ses plaidoiries, quel que fût le sujet à traiter, son éloquence était toujours dramatique. Nous l'entendîmes en 1866 plaider pour la dernière fois devant la Cour Suprême de l'Etat; quoiqu'il n'eût à traiter que des questions de droit testamentaire, la salle était encombrée; on l'écoutait avec recueillement: tous semblaient pressentir que c'était le chant du cygne; cette voix si vibrante, en effet, ne devait plus se faire entendre.

Né en 1800, dans le midi de la France, Soulé étudia le droit à Paris, puis, d'après la note biographique de Larousse, se lança dans le journalisme; il devint le directeur d'un journal satirique, le «Nain». Un de ses articles lui ayant attiré une condamnation à 10,000 francs, Soulé quitta la France en 1824; il s'établit la même année à la Nouvelle-Orléans où, après avoir mené une existence des plus précaires et appris la langue du pays, il se mit à exercer la profession d'avocat; en peu de temps il acquit une vaste clientèle et une grande réputation. Elu en 1849 au Sénat des Etats-Unis, il s'y fit remarquer par son esprit entreprenant et audacieux. Nommé en 1853 ambassadeur à la cour de Madrid, son caractère fougueux lui suscita de nombreuses difficultés; il donna sa démission en 1854 et revint prendre sa place au barreau de la Nouvelle-Orléans. Pendant la guerre de Sécession, Soulé fut arrêté par les ordres du général Butler et interné dans le fort Lafayette aux environs de New York. Sa santé se ressentit de sa longue captivité; il s'éteignit en 1870, au milieu de sa famille.

Alfred Hennen, contemporain de Soulé, exerçait encore en 1866 cette profession d'avocat qu'il avait embrassée depuis plus d'un demi-siècle; son nom figure parmi les avocats dans les plus anciens volumes du recueil de Martin. Ceux qui ont connu Alfred Hennen se rappellent encore ce beau vieillard, vrai type de l'ancien patriarche, fort de taille et de carrure, la tête couronnée d'une longue chevelure blanche. La douceur de sa nature se reflétait sur sa physionomie, jamais dans ses plaidoiries ne trahissait-il la moindre impatience. Devenu le Nestor du barreau, sa probité d'homme autant que sa connaissance profonde des lois lui assuraient à l'époque dont nous parlons, la vénération de tous ses confrères. On pouvait lui appliquer ces belles paroles de d'Aguesseau: «La simplicité de son cœur, l'égalité de son âme, l'uniformité de sa vie étaient des vertus que sa modestie ne pouvait cacher. Une douce et majestueuse tranquillité, une autorité visible et reconnaissable l'accompagnaient toujours, sa propre grandeur le trahissait, et le livrait malgré lui aux louanges qu'il méprisait.»

Christian Roselius, arrivé sans ressources dans le pays, fut le fils de ses œuvres. Après avoir maîtrisé la langue anglaise, il se livra à l'étude du droit, et par son travail opiniâtre et son énergie indomptable, il arriva à être classé parmi les premiers avocats de son temps. Sa connaissance profonde du droit civil et de l'ancien droit romain lui valurent pendant de longues années la position de professeur de droit civil à l'école de droit.

Roselius était de taille moyenne, mais son maintien et sa physionomie révélaient en lui un homme de haute capacité. Il ne cherchait pas dans ses plaidoiries à briller par l'éloquence; son raisonnement serré et sa logique implacable le rendaient pour tous un adversaire dangereux. Doué d'une voix retentissante, quand il se faisait entendre dans les salles d'audience du vieux Cabildo, les passants dans la rue s'arrêtaient pour écouter ces grondements de tempête, en se demandant quels débats pouvaient causer tant de bruit.

Pendant sa longue carrière de professeur, Roselius forma peut-être la moitié des membres du barreau de son temps. Ses cours de droit n'ont malheureusement pas été conservés. Il dut sa renommée comme jurisconsulte et comme professeur à ses habitudes de travail. «Une heureuse adversité, chez lui, avait fait éclater un mérite qui aurait vieilli, sans elle, dans le repos obscur d'une longue prospérité.» (D'Aguesseau)

Randell Hunt fut peut-être le plus éloquent de ses contemporains au barreau. Venu de la Caroline avec ses frères pour s'établir à la Nouvelle-Orléans, il ne tarda pas à se faire une brillante position comme avocat. Ses frères, l'un médecin, l'autre magistrat, devinrent dans leurs professions presque aussi éminents que lui. Doué d'une belle taille, d'une voix bien modulée, Hunt faisait toujours une profonde impression sur ses auditeurs. Il commençait généralement ses plaidoiries d'une voix grave et calme; lorsqu'il plaidait devant un jury ce calme cessait bientôt, sa voix devenait sonore et passionnée, lorsqu'il arrivait à sa péroraison, il était maître de tous ceux qui l'écoutaient. Hunt fut longtemps professeur à l'école de droit; ses cours de droit constitutionnel et de droit commercial furent d'une grande valeur.

Nous pourrions citer encore nombre d'avocats de cette même époque, jurisconsultes savants, renommés pour leur parfaite connaissance du droit, et tous ayant contribué à maintenir la haute réputation du barreau de la Nouvelle-Orléans. Qu'ils suffise de dire qu'ils ont été les dignes successeurs des hommes éminents, tels que Martin, Livingston, Derbigny, Moreau, Lislet et autres, qui depuis le commencement du siècle ont laissé leur marque ineffaçable sur la jurisprudence de la Louisiane, après avoir doté notre pays d'un système de droit civil immensément supérieur à tous ce qui a été créé dans les autres états de l'Union.

EMILE ROST.

Extrait de la Revue de l'Athénée Louisianais.

Tuée par la foudre.

Presse Associée.

Mobile, Alabama, 15 août—Une dépêche spéciale de Theodore, Alabama, au «Item» annonce que durant l'orage d'hier la foudre est tombée sur la résidence de A. P. Willard, et que sa sœur, Mlle Susie Willard, a été tuée sur le coup.

Les autres membres de la famille ont reçu une forte secousse.

Une lettre de M. Charley.

Nous recevons de M. Charley la lettre suivante:

Paris, 4 août 1899.

Cher monsieur Capdevielle,

Je vous envoie deux mots à la hâte, d'abord pour vous confirmer en tous points ma précédente lettre; ensuite pour vous donner quelques nouvelles.

J'ai engagé Mlle Caro Lucas un superbe contralto; emploi qui avait été un peu délaissé les années précédentes.

Nous aurons comme ténor, la saison prochaine, monsieur Casset qui vient de faire trois années à Bruxelles, à la Monnaie, où il a obtenu de beaux succès. C'est un jeune celui-là, et qui promet. Ce n'est pas tout: j'espère aussi pouvoir vous annoncer prochainement l'engagement d'un des ténors les mieux côtés en France, et qui est engagé à l'Opéra-Comique pour la saison de l'exposition.

M. Grau, que je viens de voir, voudrait l'avoir pendant le mois qui précédera la saison de la Nlle-Orléans. Il l'a eu à Covent Garden et en a été très, très content.

Dans un prochain courrier, je vous annoncerai d'autres engagements. Je suis, comme bien vous le pensez, fort occupé, car ce n'est pas une petite affaire que de composer une troupe, capable de contenter vos compatriotes. Enfin, croyez bien que je mets tout ce que j'ai d'énergie à satisfaire le public et ceux qui, comme vous, m'ont témoigné une sympathie dont je suis fier.

Mes meilleurs souvenirs à vous et à tous vos collaborateurs.

A. CHARLEY.

AMUSEMENTS.

PARC ATHLETIQUE.

L'orchestre militaire hongrois dirigé par l'habile chef et compositeur Schilongi, obtient toujours le même succès et attire, chaque soir, la même foule. Le public applaudit aussi beaucoup les tours de force de Miss Flore, et les tours d'adresse de M. Olivette qui rappelle le fameux Hermann. Le cinématographe a exhibé, cette semaine, de nouvelles vues.

WEST END.

L'ouverture de Pizardi, de Wagner, la marche de El Capitan, de Souza et une fantaisie sur des motifs du compositeur Lecocq, tels sont les principaux morceaux applaudis hier au West End.

Le public est revenu, hier soir, enchanté du concert qu'il avait entendu et de la délicieuse brise du lac.

Concert au Parc de Ville.

Voici le programme du concert de ce soir au Parc de Ville.

PROGRAMME.

1. Marche—The Regulator.....Heed
2. Sélection—Little Christopher .....Kerker
3. Valse, suite—Dreams of Childhood .....Waldteufel
4. Ouverture—Golden Sceptre .....Schleppegrell
5. Medley—Popular Pousse Café .....Boettger
6. Exerpts—Les Huguenots .....Meyerbeer
7. Pot-Pourri—Lucrèce Borgia .....Donizetti
8. Characteristic—La Gazelle .....Bendix
9. Sélection—A Romance of Athlone .....Olcott
10. Ouverture—Queen of Autumn .....Biggs
11. Medley ouverture—Wang...Morse
12. Two Step—Mazie! Mazie!..de Witt

Achat de mulets.

Presse Associée.

Johannesburg, Transvaal, 15 août—Le gouvernement du Transvaal achète tous les mulets disponibles. Il a payé des animaux jusqu'à 20 livres-sterlings la tête.

La fièvre jaune à la Havane.

Presse Associée.

Washington, 15 août—On a reçu aujourd'hui au département de la marine une dépêche du commodore Cromwell, commandant de la station navale de la Havane, annonçant l'apparition d'un cas de fièvre jaune parmi les soldats d'infanterie de marine gardant les propriétés du gouvernement.

Il y a à la Havane quarante hommes d'infanterie de marine commandés par le lieutenant J. E. Mahoney.

Comme mesure de précaution le sous-secrétaire Allen a donné l'ordre d'envoyer ce bataillon de la Havane à un point des côtes du nord des Etats-Unis. Les hommes seront ramenés à New York par le premier vapeur de la ligne Ward, et soumis à une quarantaine sévère.

La piraterie en Chine.

Presse Associée

Washington, 15 août—La dépêche de Canton corrobore les appréhensions exprimées dans un rapport reçu récemment du conseil des Etats-Unis à Hong Kong, M. Wildman, qui expose la piraterie et le brigandage qui règne en Chine.

Il est établi que de grandes villes situées sur les bords de la rivière sont les quartiers-généraux des bandits qui dominent pratiquement la navigation.

Comme les Chinois sont impuissants à remédier à cet état de choses, on donne à entendre qu'il semble que des canonnières anglaises auront à entreprendre cette tâche.

Tragédie.

Presse Associée.

Middlebury, Vermont, 15 août—Fred Eastwood, de Greenfield, N. J., qui a tué instantanément, hier soir, Frank Fenn, son beau-frère, et a tenté de tuer Mme Eastwood, s'est constitué prisonnier aujourd'hui après avoir essayé de mettre fin à ses jours en s'envoyant un balle dans la région du cœur. La balle est entrée trop bas et Eastwood se rétablira.

Les blessures de Mme Eastwood sont dangereuses.

La boisson et des troubles de famille sont, dit-on, la cause de cette tragédie.

—:o:—

Le recrutement des volontaires.

Presse Associée.

Washington, 15 août—Le nombre des engagements pour les Philippines s'est élevé hier à 444. Le total des engagés est actuellement de 13,454.

Tous les régiments formés aux Etats-Unis, excepté le 29ème, le 33ème et le 35ème, sont complétés. Ces derniers peuvent être complétés avec les hommes en excédant dans les autres, mais l'intention des autorités du département de la guerre est de voir si les régiments peuvent être complétés dans leurs districts respectifs, car les hommes supplémentaires trouveront leurs places dans les régiments des Philippines.

—:o:—

Rapport du Gén. Brooke.

Presse Associée.

Washington, 15 août—Le département de la guerre a reçu un cablegramme du général Brooke, qui annonce la mort, le 12 août, d'Ad. Moore, couleur, employé du quartier-maître, qui avait reçu un coup de poignard dans l'abdomen.

—:o:—

Le transport Hooker.

Presse Associée.

Manille, 15 août, 6 heures du matin—Les navires de guerre Baltimore et Concordia n'ont pas réussi à remettre à flot le transport Hooker, qui s'était échoué dans le chenal du nord, au large de Corregidor Island.

C'est un navire perdu.

Feuilleton

—DE—

L'Abeille de la N. O.

No 70 Commencé le 1er Juin 1899

Mortel Outrage.

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR JULES MARY.

QUATRIÈME PARTIE.

GOLIATH ET BASTILLE.

V

UN DRAME A LA FRONTIÈRE.

(Suite.)

Il avait développé toute la longueur de sa corde, et à l'une des extrémités il y avait fait un nœud coulant.

Sans rien dire, sans s'expliquer, il prit la corde par le milieu, la fit tournoyer au-dessus de sa tête et, adroitement, la lança dans les branches hautes de l'arbre qui, sur l'autre bord, se dressait près de la grotte.

Il tira et le nœud coulant se referma autour d'une branche.

Alors, se retournant vers Goliath:

—Aide-moi.... Ensuite, nous passerons.... Le pont est étroit, mais nous avons le pied sûr.

Il y avait longtemps qu'il n'en avait tant dit.

Mais dans les situations graves, on le sait, Bastille parlait.

Les trois hommes tirèrent sur la corde.

L'arbre s'inclina, fléchit.

Dans ces roches où il avait poussé, les racines n'étaient pas profondes; ils sentirent tout à coup que l'arbre se déracinait.

Ils redoublèrent d'efforts.

L'arbre se coucha au travers de la crevasse.

De l'autre côté les racines avaient crevé le sol et apparaissaient pareilles aux pattes d'une gigantesque araignée.

—Bravo! Bastille, bravo! cria Goliath.

Et, regardant gaiement Marcigny en lui montrant d'un geste comique le pont improvisé:

—Sergent, vous êtes servi!

C'était le salut, en effet.

Lorsqu'ils atteindraient la frontière italienne, ils seraient sauvés.

Et sur le plateau, sur cette frontière, la solitude absolue.

Les forestiers étaient loin et depuis longtemps ne se souciaient plus des deux braconniers qui, si audacieusement leur avaient glissé entre les doigts.

—Personne! dit Marcigny.

Il voulut s'y engager le premier.

Bastille l'arrêta.

—Pardon, encore, sergent, ce sera moi!....

—Mais, Bastille, vous n'allez pas me suivre.... C'est moi que les gendarmes poursuivent.... moi seul, et non vous, pas plus que Goliath; moi seul suis en danger.... Restez, moi je passe....

—Sauf respect, sergent, nous vous accompagnerons et je passerai le premier.... c'est mon droit....

Goliath intervint:

—C'est son droit, sergent; il a raison, puisque c'est lui l'inventeur....

Du reste, la discussion ne pouvait durer plus longtemps.

On entendait, très près, les gendarmes se hâtant.

—Dépêchons! dépêchons!

Et Bastille s'engagea sur la frêle et mouvante passerelle.

Ce corps puissant, qu'on eût dit si lourd, semblait à peine effleurer l'arbre. Il marchait avec une légèreté d'oiseau.

Il atteignit en quelques secondes la frontière italienne.

—A vous, sergent, dit Goliath .... moi, je forme l'arrière-garde.

Marcigny s'engagea à son tour.

Tout à coup, au moment où il se trouvait au milieu de la passerelle, il entrevit, comme en un éclair, le visage de Cœcilia, dans le ravin.

Les gendarmes grimpaient le long de la pente et pour être plus libres de leurs mouvements avaient laissé leurs carabines en bas, appuyés contre une roche.

Cœcilia s'était emparée d'un fusil.

Et elle visait Marcigny.

Marcigny allait disparaître; sur l'autre frontière il était sauvé.

Cœcilia ne le voulait pas, et elle dirigeait vers lui, au hasard, le canon de la carabine.

Des gendarmes l'aperçurent.

Ils étaient trop loin pour intervenir, pour empêcher le meurtre.

Alarmés, ils crièrent:

—Cœcilia, que faites-vous?... Ne tirez pas, ne tirez pas!

Elle répondit par un éclat de rire.

Elle savait bien qu'elle aurait à répondre de ce meurtre.

Mais qu'est-ce que cela lui faisait?

Elle y perdrait sa liberté? Qu'importe!

Elle cria d'une voix rauque, qui retentit dans le ravin, comme le rugissement étouffé d'une bête fauve; elle cria, en s'adressant à Marcigny:

—C'est à cause de toi que mon fils est mort.... Je le venge!

Elle appuya sur la détente et le coup partit.

Puis lâchant la carabine, elle regarda l'effet produit.

Le hasard avait dirigé son coup.

Marcigny, sur la passerelle, chancelait, atteint à l'épaule.

Il allait perdre l'équilibre; Goliath se précipita à son secours, le prit dans ses bras.

Il allait l'emporter comme un enfant vers la frontière italienne.

Bastille cria, effaré:

—Dépêche-toi! dépêche-toi! les gendarmes!....

Il n'était plus temps.

Une voix goguenarde disait derrière Goliath:

—Attendez, garçon, je vais vous aider.... Seulement, vous vous trompez de chemin.... Ce n'est pas par là qu'il faut aller.... Par là, c'est l'Italie, vous vous perdriez..... Venez donc en France!

Et le gendarme, bravement, s'était engagé sur le tronc d'arbre.

L'arbre plia.

Goliath portait entre ses bras le sergent évanoui.

Il ne pouvait résister et, en face, Bastille n'osait faire un pas, car un poids nouveau sur la passerelle eût fait s'effondrer celle-ci dans le ravin avec les hommes qu'elle portait.

Il rétrograda.

Marcigny était pris!

Et comme si le jeune homme avait pu l'entendre, comme s'il avait à s'excuser auprès de lui:

—Je vous demande pardon, sergent, ce n'est pas ma faute... sans la vieille, vous étiez sauvé!

VI

LE VERDICT.

Marcigny, arrêté, avait été écroué à la prison d'Abertville.

Cœcilia, prise en flagrant délit de tentative de meurtre par les gendarmes, avait été mise en état d'arrestation et conduite à la maison d'arrêt.

Goliath et Bastille étaient libres.

Marcigny ne fut amené que le lendemain devant M. Labordier.

Le juge était dans son cabinet, compulsant le dossier de l'affaire.

Quand il fut seul avec le jeune homme, il se renversa sur son fauteuil et dit, sans chercher à dissimuler l'intérêt qu'il portait au pauvre garçon:

—Vous auriez mieux fait de suivre le conseil que je vous donnais l'autre jour et de vous constituer prisonnier.... De cette façon, ainsi que je vous le faisais remarquer, vous preniez position dans cette affaire avantageusement et vous seriez arrivé en cour d'assises devant des jurés prévenus en votre faveur, tandis que maintenant vous n'êtes plus qu'un coupable qui a essayé de se dérober, par la fuite, à un châtiment mérité....

—Je vous ai répondu qu'une preuve de mon innocence existait et que je voulais vous apporter cette preuve.....

—L'avez-vous trouvée? Me l'apportez-vous?

—Non!

Et Marcigny baissa la tête. Des larmes lui venaient aux yeux.

—Tant pis! tant pis! dit le juge en hochant la tête.

Il sonna son greffier.

—Je vais être obligé de procéder régulièrement à votre interrogatoire.

—Faites, monsieur, dit Marcigny; mais avant tout et quoi qu'il arrive, qu'il me soit permis de vous remercier de l'intérêt que vous me témoignez.

Le greffier entrait, s'installait, avançait à sa portée des feuilles de papier.

Et l'interrogatoire commença.

Il fut long, minutieux. Nous ne le rapporterons pas en son entier, car il rappellerait des faits que nos lecteurs connaissent, les événements auxquels ils ont assisté.

Cependant il y eut plusieurs points sur lesquels insista M. Labordier; ce fut, comme lorsque Marcigny lui avait fait sa première confidence dans la montagne, sur la rivalité qui existait au régiment entre le sergent et l'officier, rivalité de bravoure et